

# SINARD Infos



Compteur Linky

Du nouveau à la biblio

Masques pour les écoliers

Alerte aux chenilles

La ferme aux coquelicots

L'entraIDE SinarDOUCE

La rubrique du Dr D

## Le mot du Maire

### Mesdames, Messieurs, Cher-e-s ami-e-s,

Comme le reste de la planète, Sinard vit à l'heure des décisions sanitaires qu'impose l'endigement de la pandémie. Des mesures aux impacts économiques et sociaux considérables, difficiles à accepter, et en même temps qui apparaissent nécessaires !

Devant nous, le vaccin. À ces conditions, même s'il n'est pas efficace à 100%, il devrait nous protéger massivement et nous permettre de viser cette immunité collective qui assurera la mise en sommeil du virus !

La vie municipale est aussi impactée... l'année 2020 a subi du retard pour les travaux, l'avancée des projets, des délais considérablement allongés et des coûts en hausse pour prendre en compte les mesures de protection des équipes. D'un point de vue budgétaire l'année 2020 s'est achevée avec un léger excédent de fonctionnement sur le budget principal et des budgets annexes de l'assainissement, de l'école, du CCAS à l'équilibre nous permettant ainsi d'aborder l'année 2021 et ses projets sereinement.

Le Printemps pointant le bout de son nez, nous espérons pouvoir donner naissance à :

- La réfection de voirie non revêtue. Des voies le plus souvent empruntées par les agriculteurs, les chasseurs, les randonneurs...
- la réalisation d'un local pour le stockage des archives,
- la finalisation de l'étude sur la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI), devenue une compétence communale depuis peu, et nécessitant des adaptations dans certains hameaux, insuffisamment ou pas couvert, et aussi dans le village pour faire face à la densité de l'habitat,
- la finalisation de l'étude dite de « requalification du village et de ses hameaux », pour laquelle vous avez participé en 2019 à plusieurs ateliers,
- une tranche de travaux d'assainissement aux hameaux des Jaillets et de la Morte, une fois le

consensus trouvé avec les riverains sur le tracé le moins impactant et le plus efficient,

- l'expérimentation d'une plate-forme de déchets vert à proximité de la lagune,
- la continuité de l'étude des mouvements de terrains sur la zone « champ du Mouton »,
- concernant l'aménagement du territoire, la révision allégée du PLU est en cours avec la mise à jour de la carte des aléas. La phase de concertation interviendra dès que les conditions sanitaires le permettront,
- en matière de gestion du foncier et du bâti, des discussions sont engagées avec les propriétaires pour l'acquisition d'emplacements réservés. Nous sommes en cours d'acquisition par voie de préemption du bâti situé au hameau du Collet, utilisé par l'AREA pour la construction de l'autoroute. Par ailleurs, nous espérons que la négociation aboutira pour acquérir le bâti à usage de garage communal situé à la « Blachette ».

Une pensée toute particulière pour celles et ceux qui souffrent, qui sont impactés par la crise économique, qui sont en difficulté ou sont seuls. Le CCAS reste à votre écoute !

En nous souhaitant de « prendre en grippe » la Covid-19 et de démasquer le plus tôt possible le bonheur et le plaisir de revivre en toute quiétude ! ■



Christian Roux

## Infos mairie

### Compteur Linky : Où en sommes-nous ?



De nombreux habitants de Sinard nous ayant sollicité, le Conseil Municipal a pris une délibération le 21 Janvier 2020 dans le but de garantir aux usagers la liberté d'exercer leur choix à titre individuel sans pression.

Sans prendre parti sur le fond (ni pour, ni contre), la délibération réaffirme aux habitants leur droit de choisir : refuser ou accepter l'accès à leur logement ou propriété, refuser ou accepter que les données collectées par le compteur soient transmises à des tiers partenaires commerciaux de l'opérateur.

Suite à sa parution, la Préfecture de l'Isère a présenté un recours auprès

du Tribunal Administratif ayant pour objet l'annulation de notre délibération.

A ce jour, et devant une nouvelle vague de courriers Enedis qui questionnent à nouveau les usagers, nous avons décidé de maintenir notre position en gardant les termes de notre délibération.

Le tribunal statuera. ■

### Antenne 3G-4G

La municipalité a été contactée par la société ATC France pour la pose d'un pylône pour antennes 3G-4G sur la commune.

Ce que la société ATC France nous a présentés :

- l'implantation d'un pylône mutualisé pour antennes 3G-4G est envisagée sur la commune,
- il permettrait aux 4 fournisseurs de services de téléphonie (Bouygues, Free, Orange et SFR) de poser leurs antennes,
- les antennes de chaque fournisseur occupent 2 à 3 m de la hauteur du pylône,
- le pylône devrait mesurer environ 35 m de haut,
- un emplacement entre la Croix de Portier et le transformateur EDF a été envisagé par ATC (Nous avons demandé d'étudier un emplacement le long de l'autoroute sous le Collet pour une meilleure intégration paysagère).
- selon ATC, il serait difficile pour la municipalité de refuser le pylône car



les fournisseurs ont des obligations de couverture de toute la France,

- la préférence d'ATC irait à un terrain communal mais il n'y en a pas dans le secteur envisagé. Dans ce cas, ATC sollicitera un propriétaire privé.

Nos précisions :

- la pose du pylône est soumise à demande préalable ou permis de construire, un des leviers par lesquels la municipalité pourrait avoir son mot à dire,
- une charte paysagère est en cours à la Communauté de Communes du Trièves, sur laquelle la commune s'appuiera dans l'étude de ce dossier.

Ce sujet est très sensible, la municipalité suit donc ce dossier de près et vous tiendra informés sur chacune de ses évolutions notables. ■



## Du nouveau à la bibliothèque



L'équipe de la bibliothèque de Sinard vous informe des dernières nouveautés :

- Renouvellement de nos livres prêtés par la B.D.I.\* (plus de 300 livres) dont quelques « livres audio », c'est une première ! Et en cas d'engouement, le choix sera bien sûr élargi,

- progression aussi du nombre de romans « Large vision » dans tous les genres,

- meilleure accessibilité et visibilité des livres pour la petite enfance grâce à des portants muraux installés par la Mairie.

Pour une cotisation annuelle stable, individuelle ou familiale de 10€, les 8 bénévoles qui se partagent la permanence, vous proposent avec le sourire des nouveautés, des romans, des périodiques, des bandes dessinées pour adultes et enfants, des documentaires..., et sont, bien sûr, à l'écoute de vos envies et propositions d'amélioration !

Pour tous ceux qui ne nous connaissent pas encore, nous vous renseignerons sur les modalités d'emprunt de tous les documents disponibles avec grand plaisir.

Nous pourrions vous réserver un livre désiré si celui-ci est déjà emprunté, ou vous commander à la B.D.I. un autre que nous ne possédons pas mais disponible chez eux.

Venez discuter avec nous, nous vous attendons ! A très bientôt. ■

**N'hésitez pas à pousser notre porte, Allée du château, tous les Samedis de 9H45 à 11H30 et les mardis de 14H à 18H, en période scolaire.**

\*B.D.I.:Bibliothèque Départementale de l'Isère!



## CCAS : Campagne vaccination et masques pour les écoliers



Dans l'éventualité de créer un centre de vaccination dans le Trièves plus proche des intéressés, la Communauté de Communes du Trièves a demandé aux communes de recenser ses aînés de plus de 75 ans. Recenser leur état, leurs besoins et attentes, leurs choix, leurs démarches.

Nous avons effectué rapidement ce travail au sein du CCAS de Sinard et centralisé les résultats.

Une plate-forme mobile s'est installée le 18 février dernier à St Martin de Clelles. Cent vaccins seulement étaient disponibles pour tout le Trièves. Quatre Sinardoux, parmi les plus fragiles, sur avis médical, ont été priorités et ont déjà pu bénéficier d'une première injection.

Nous gardons l'espoir de la mise en place prochaine d'une nouvelle plate-forme mobile de vaccination.

D'autres part, face à la menace des variants de la COVID 19, les masques en tissu faits maison (de catégorie 2) sont désormais interdits à l'école. Seuls les masques de catégorie 1 sont autorisés.

Le CCAS de Sinard, conscient de l'impact financier que l'achat de masques adaptés peut avoir sur le budget des familles, a souhaité

apporter sa contribution.

Ainsi, sur la période courant du lundi 1<sup>er</sup> mars jusqu'aux vacances de printemps (soit 6 semaines), il sera mis à disposition de chaque enfant (du CP au CM2) : 1 masque par jour de scolarité (soit 24 masques au total par enfant). ■



## Et ça continue encore et encore !

Des Sinardoux se sont de nouveau plaints auprès de la municipalité ...

### Poubelles ménagères

Certains habitants jettent n'importe quoi dans les moloks® destinés aux poubelles ménagères.

De plus, des déchets sont laissés au pied des moloks ; il semble trop difficile pour certains de lever le bras, plier les cartons et soulever un couvercle !

### Déchets verts

Des déchets verts sont abandonnés à côté des poubelles, alors que leur

place est sur notre plate-forme du lagunage ou à la déchetterie quand la plate-forme n'est pas ouverte.

D'autres dépôts sauvages ont été observés à d'autres endroits du village.

**Merci de veiller à ce que Sinard ne devienne pas un dépotoir !**

### Aboiements continus

Il n'est pas raisonnable de laisser son chien aboyer toute la journée et tous les jours dans son jardin ou même dans sa maison ...aussi bien pour lui que pour le voisinage !

Ceci est valable pour les autres nuisances sonores que chacun doit

veiller à réduire ou réaliser dans les créneaux horaires autorisés.

### Vitesse des véhicules dans le village et les hameaux

Les habitants du village et des hameaux nous communiquent sans cesse leurs constats de vitesse trop élevée des véhicules.

Ce problème est au programme de notre commission **Requalification du Village** avec le bureau d'étude Amaury Dubois Paysage.

**Merci aux responsables de ces actes de faire des efforts pour que nous ne soyons pas obligés d'y revenir dans chaque bulletin ! ■**



Petit florilège des incivilités que nous retrouvons au fil de nos promenades

® molok = container



## Les gestes barrières : la fin n'est pas pour tout de suite !

Bien porter un masque en permanence, se désinfecter les mains au gel hydroalcoolique, patienter dans une file d'attente en respectant les distances, entrer et sortir du bon côté d'un lieu public...

Hautement recommandés depuis mars 2020 dans le cadre de la campagne sanitaire du gouvernement, ces gestes barrières n'ont rien de très naturel et tout spécialement lors des déplacements ou des emplettes.

Ainsi, dans les transports en commun et les supermarchés, on se relâche, les distances de sécurité n'y sont pas respectées, pas plus que le

marquage au sol.

Le non-respect des gestes barrières, que ce soit dans les librairies ou les autres magasins, les transports et partout ailleurs, n'est pas à imputer aux professionnels, mais à nous-mêmes.

Il y a dans la société une croyance à l'efficacité des gestes barrières pour se protéger soi-même, alors qu'ils visent à protéger les autres. Deux conséquences à cela :

- d'abord, les personnes qui ne se sentent pas vulnérables ont tendance à les négliger,

- ensuite, invoquant le libre arbitre, d'autres refusent qu'on leur intime l'ordre de se protéger eux-mêmes.

En attendant que les vaccins fassent diminuer la pandémie, **nous allons devoir vivre avec ce virus et avec les gestes barrières encore quelques temps ...**

**Les personnes vaccinées devront continuer à les appliquer, y compris le masque, tant que l'on n'en sait pas plus sur le fait qu'elles sont encore possiblement contagieuses...**

**Les gestes barrières ne durent que lorsqu'on ne s'en sert pas ! ■**



## La plate-forme de déchets verts réouvre ses portes au Printemps !

En Avril 2020, la mairie a mis en place une plate-forme pour gérer les déchets verts des Sinardoux «in situ» (et ainsi éviter les trajets à la déchetterie de Monestier).

Les habitants ont eu la possibilité d'y déposer leurs déchets verts (tonte de gazon, herbes indésirables, feuilles, branchages...) mais aussi de venir récupérer du broyat de bois, issu du broyage de ces déchets par l'énorme broyeur de Gros Environnement (financé par la Communauté de Communes du Trièves).

Après une ouverture sous forme de permanences au printemps et à l'automne 2020, le fonctionnement va changer au printemps 2021.

A partir du 15 mars, la barrière fermant la plate-forme sera équipée d'un cadenas à code.

Deux options seront possibles pour récupérer le code (qui sera modifié régulièrement) et ainsi accéder à la plate-forme :

- Passer en mairie aux heures d'ouverture et s'inscrire simplement sur un registre (le code y sera inscrit),
- remplir un formulaire dédié à cela sur le site internet de la mairie (dans la rubrique Vie du village > Accès à la plate-forme déchets verts). Un code

vous sera envoyé instantanément par mail.

Un panneau d'information, installé à l'entrée du site, indiquera le fonctionnement et l'intérêt d'une telle plate-forme. ■



## Du nouveau dans le tri des déchets !

Communiqué de la Communauté de Communes du Trièves

**Du nouveau pour le tri sélectif en 2021 : les papiers se recyclent avec les emballages**

Le tri des emballages et des papiers simplifié !

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, vous devez déposer papiers, journaux,... avec les

conserves, les barquettes en aluminium, les capsules de café métalliques, aérosols, briques alimentaires, barquettes en polystyrène, les bouteilles en plastique, les films en plastique, les pots de yaourt **dans un seul container : le jaune !** ■

Consignes de tri disponibles sur le site [cc-trieves.fr](http://cc-trieves.fr)

**Emballages à recycler**

Emballages carton et métal  
Briques alimentaires, cartonnages, caissettes, capsules, conserves, couvercles, capsules de café métalliques.

Emballages plastique et polystyrène  
Bouteilles, flacons, bidons, pots, barquettes, pots de yaourt, boîtes, bouchons.

**BIEN VIDER LES EMBALLAGES, NE PAS LES LAYER, NE PAS LES IMBRIQUER LES UNS DANS LES AUTRES**

**Les papiers**  
se recyclent avec les emballages

Prospectus et journaux    Annuaires et catalogues    Papiers bureau

Enveloppes et courriers    Cahiers et carnets

Trièves [www.trieves.fr](http://www.trieves.fr)    Isère [www.isere.fr](http://www.isere.fr)    CITEO

## Alerte aux chenilles processionnaires du pin

La processionnaire du pin est un papillon de nuit nommé *Thaumetopoea pityocampa*.



Ses chenilles passent l'hiver dans des nids tissés sur des branches de pin exposées au soleil dont elles sortent la nuit pour se nourrir d'aiguilles.

Au printemps, la colonie de chenilles sort de son cocon en fil indienne (d'où leur nom), pour aller s'enfouir dans le sol à un endroit bien ensoleillé.

La métamorphose de la chenille a lieu sous terre. Les papillons sortent de terre un soir d'été pour

s'accoupler. Les femelles déposent leurs œufs sur les aiguilles de pin donnant naissance à des chenilles 30 à 45 jours plus tard qui construisent à leur tour leur cocon de soie pour l'hiver. Et le cycle recommence.

La chenille est un ravageur qui suit un cycle de 7 à 10 ans, le temps que les prédateurs (notamment la mésange) s'installent en nombre pour l'éliminer.

### Santé des arbres

Les chenilles vont affaiblir l'arbre mais ne le tuent pas. La croissance des arbres est interrompue pendant l'attaque, mais ils reverdiront par la suite. Un arbre peut survivre à plusieurs attaques consécutives. Les mortalités, exceptionnellement observées, se produisent sur des arbres qui seront affaiblis par des attaques successives de chenilles suivi par des attaques d'autres ravageurs ou de stress hydrique (sécheresse).

### Santé humaine

Les poils microscopiques de ces chenilles contiennent une substance allergène et urticante. Les réactions allergiques peuvent être massives et

les conséquences très graves en cas d'ingestion, de respiration ou d'impact dans l'œil.

Il est recommandé de ne pas fréquenter les forêts infestées en cas de vent et pendant les processions. Il ne faut pas approcher les chenilles quand elles sont au sol et garder les chiens à distance

### Méthodes de lutte

- Les mésanges sont des prédateurs de la chenille, installer des nichoirs à mésange aide à réguler leur présence,

- les pièges colliers placés autour des troncs des pins permettent de capturer les chenilles processionnaires lorsqu'elles descendent en procession pour aller s'enterrer,

- il existe également des pièges à phéromones pour attirer les papillons mâles et d'autres pour capturer les chenilles quand elles sont au sol,

- vous pouvez également faire appel à un professionnel qui viendra retirer le nid, muni d'une tenue adaptée. ■

Plus d'informations : <http://chenilles-processionnaires.fr>



## Savez-vous qu'il existe un compost communal ?

Pour n'avoir *presque* plus de déchets ménagers, il existe une solution à Sinard :

A côté de la cantine, vous trouverez les bacs du compost communal avec les instructions qui s'y rapportent

Ainsi, comme vous triez déjà vos autres déchets à destination des **moloks**® (containers) parsemés dans le village et ses hameaux, de la **plate-**

forme communale déchets verts et de la déchetterie, il ne vous restera



*presque* plus rien pour la poubelle ménagère! ■



## Les gens d'ici

**A**u fil des bulletins nous vous proposerons une présentation des agriculteurs et artisans de Sinard en activité. Parfois méconnus, inconnus, ou mal connus, ce sont nos voisins et pourtant... ■

### La ferme aux coquelicots



Stéphane Rubaud et sa compagne Angélique Hurtier sont les 2 gérants de cette GAEC située impasse des Grais aux Jaillels.

(06 70 64 39 78 [www.facebook.com/lafermeauxcoquelicots](http://www.facebook.com/lafermeauxcoquelicots))

L'élevage de brebis Hampshires pour la viande représente son activité principale avec 90 brebis, en pâturages aux Jaillels et à La Motte.

La vente directe de demi-agneaux, merguez et saucisses, en colis ou sous vide est complétée par une activité de maraîchage de saison sur commande ou au marché de Monestier. D'autres produits transformés issus de la ferme sont également proposés : confitures (prunes, framboises, fruits rouges), coulis de tomates, gelées et pâtes de coing, compotes de pommes.

Toutes les productions sont certifiées BIO.

Deux ânes, 2 chevaux et quelques chiens finissent de constituer le cheptel mais dès le mois d'Avril il s'agrandira avec des poules pondeuses et vente d'œufs.

Une réflexion sur l'agrotourisme pourrait également déboucher sur la création d'un accueil à la ferme.

Les échanges réguliers de services avec les collègues du secteur, la participation occasionnelle des voisins à la vie de la ferme, la satisfaction des clients locaux, les bons rapports avec les Sinardoux et la Mairie, font aussi partie du fonctionnement pour ce sympathique couple.

Enfin, les temps forts de l'activité sont à souligner comme de vrais moments conviviaux : les petites transhumances, les montages/démontages des parcs, les agnelages et les tontes. ■



**Leur jolie bergerie en bois, toute neuve (Décembre 2020), a bénéficié d'aides financières du Département et de l'Europe. Elle a été entièrement montée par 2 artisans locaux Julien Argentier (Charpentier) et Jérémy Charignon (multiservice bâtiments) dont nous reparlerons dans un prochain bulletin.**

## Les gens d'ici

### Initiative « L'entraIDE SinarDOUCE »

**E**ntre nostalgie et...avenir de notre village! (Entretien avec Serge Brun)

« Enfant, j'ai passé toutes mes vacances à Sinard dans la maison familiale en face de la Maisou. J'aimais bien aider les paysans, de cette époque. J'en retiens l'entraide et les rires, la joie qui allait avec...

Sinard a changé, s'est agrandi, des figures marquantes, avec leur sourire et leur bonne humeur ont disparu...Mais je croise beaucoup de nouvelles Sinardouses, de nouveaux



### L'entraIDE SinarDOUCE

Sinardoux avec de beaux sourires, et je me dis que, faute de vécu commun, les échanges sont restreints.

Je lance donc une petite idée qui ne fera son chemin que si vous adhérez à cette démarche, anciens et nouveaux Sinardoux.

Dans mon esprit il ne peut y avoir que gratuité, don et bien sûr non-exigence de réciprocité.

Ce n'est pas une initiative de la municipalité mais d'habitants: Marina Cordonnier, Denis Quantin et moi-même.» Serge Brun ■

### L'entraIDE SinarDOUCE : de quoi s'agit-il ?

Il s'agit de s'entraider entre Sinardoux et de passer un moment agréable ensemble en faisant mieux connaissance.

Toute personne qui a besoin d'aide, qui propose de l'aide ou souhaite participer à une aide (bricolage, jardinage, rangement, couture, déménagement, informatique, etc.) s'inscrit grâce à un formulaire.

Vous pourrez trouver celui-ci :

- au tableau d'affichage à côté de la bibliothèque et le déposer dans la boîte réservée à cet effet,
- ou le remplir sur notre site internet [www.sinard.fr](http://www.sinard.fr) (ou [www.sinardwp.fr](http://www.sinardwp.fr))

La municipalité soutient cette initiative par la mise à disposition de ses moyens de communication.

En cas d'accident, en cas de prêt de matériel, c'est la garantie responsabilité civile de l'assurance du demandeur d'aide qui sera engagée et en aucun cas les initiateurs du projet ou la municipalité.

### Métiers d'antan : Bouilleur de cru

**F**ernand Gachet, Père de Martine et Bernard habitant toujours sur la commune, a été maréchal ferrand à Sinard de 1936 à 1978 mais aussi bouilleur de cru de 1936 à 1983.

Les habitants apportaient à Fernand, tout au long de l'année, leurs fruits qu'ils souhaitaient distiller. L'alambic restait donc en permanence dans la maison familiale. ■



En 1960, il y avait en France plus de trois millions de bouilleurs de cru, métier transmissible par héritage jusqu'en 1959. Aujourd'hui, seule une quarantaine de bouilleurs de cru ambulants est autorisée à fabriquer des eaux de vie (indépendamment des distilleries).



# Les gens d'ici

## L'équipe communale

**S**inard, 704 habitants, 10 km<sup>2</sup>, des activités agricoles et artisanales, des événements réputés sur tout le territoire, son école, sa salle polyvalente....

Même si le conseil municipal tente de proposer des projets et de faire vivre la commune, elle ne pourrait fonctionner sans l'équipe de professionnels oeuvrant chaque jour auprès des Sinardouses et Sinardoux.

Une secrétaire de mairie, une comptable, un agent technique, deux agents territoriaux spécialisés en école maternelle, cinq agents d'accueil périscolaire, cantine et d'entretien.

Martine, Samia, Rémi, Charlène, Corinne, Catherine, Amandine, Julie...ainsi que Sylvie et Virginie, employées par la commune de Treffort et qui sont au quotidien aux

côtés de l'équipe, travaillent ensemble pour le bien être de tous.

Nous souhaitons vivement les remercier pour leur implication, leur réactivité, leur dévouement et leur adaptabilité surtout en cette période de crise sanitaire qui nous oblige chaque jour à adopter des fonctionnements sanitaires appropriés. ■

**Martine** **Samia** **Rémi** **Charlène** **Corinne**  
**Catherine** **Amandine** **Julie** **Sylvie** **Virginie**

## Etat Civil



**N**os meilleurs vœux de bonheur à :

- Rémi Miège** né le 28 février 2020 à Échirolles
- James Vallier** né le 18 mars 2020 à Grenoble
- Margaux Huruguen** née le 21 mars 2020 à Échirolles
- Lou Reynaud-Dulaurier** née le 23 mars 2020 à Grenoble
- Sophia Menzel** née le 4 août 2020 à Grenoble
- Remy Vigne Fiquet** né le 26 novembre 2020 à Grenoble



**N**os sincères condoléances aux proches de :

- Anna Genin** le 25 janvier 2020
- Arlette Dechambre** le 29 juin 2020
- Gisèle Lemoine** le 19 août 2020.

# Village digital

## Déploiement de la fibre : où en est-on à Sinard ?

**D**e manière générale, il est très difficile d'obtenir le calendrier de la mise en place de la fibre internet. Le déploiement a été suspendu quelques semaines en nord-Isère en raison de défaillances techniques, mais il a repris.

**Mais où en est-on pour Sinard ?** Nous en sommes à la première étape, c'est-à-dire l'arrivée générale de la fibre au centre-bourg, pour laquelle des travaux ont été réalisés place de la mairie et à la croix de



Portier, pour la mise en place des équipements par lesquels la fibre passera. Une fois arrivée place de la mairie, une seconde étape sera réalisée pour la répartir dans le village et les



## La rubrique du Docteur D

### Mots de passe et Coffre-fort

**M**odestement mais honteusement inspiré de l'émission radiophonique Le Docteur G. Répond à vos questions de Philippe Geluck sur la RTBF de 1991, le Docteur D est une nouvelle rubrique de votre bulletin municipal favori, qui tâchera d'y apparaître à chaque numéro.

Docteur D pour Digital? Pour délégué au RGPD et assistant DPO? Pour Débrouille-toi avec l'informatique?



### Mots de passe Constat :

Vous passez votre temps à chercher vos identifiants et mots de passe notés dans un fichier non protégé de votre ordinateur, dans un carnet, voire pire sur un post-it... mais où est-ce que je l'ai mis !

**Solution :**

Utiliser un gestionnaire de mots de

comme KeePass®.

Son principe est très simple : KeePass sauvegarde tous vos mots de passe dans un fichier crypté unique.

Ce fichier n'est alors accessible que grâce à votre mot de passe principal, le seul que vous aurez à retenir, préalablement et judicieusement choisi.

Réf. : [keepass.fr](http://keepass.fr)



### Coffre fort (numérique)

Constat :

Vous stockez sur votre ordinateur une copie de votre carte bleue, de votre carte d'identité, de votre passeport, de vos cartes grises, de vos cartes vertes, de vos relevés de banque incluant vos n° de compte... bref, tout document confidentiel d'identification.

Ce n'est pas prudent car des virus rodent et pourraient parvenir à tout vous subtiliser.

**Solution :**

Utiliser un logiciel coffre-fort

hameaux, par des conduits existants. La dernière étape sera le raccordement de chaque maison que chaque habitant devra demander à son FAI (Fournisseur d'Accès Internet : Orange, Free, Bouygues, SFR, etc.). ■

Des informations sont disponibles sur le site de Isère THD (<https://www.iserethd.fr>) et tout spécialement le test d'éligibilité qui donne certains renseignements de dates (<http://www.iserefibre.fr/test-deligibilite-particuliers-2>).

**Sinard est prévu entre 2021 et 2024 !**



Oui mais alors comment je fais pour aller sur le site de la mairie sinard.fr (ou sinardwp.fr)

numérique comme VeraCrypt®.

Son principe est simple : VeraCrypt permet de créer un disque virtuel crypté par votre mot de passe.

Une fois VeraCrypt ouvert (monté), déplacer tous vos documents sensibles, puis le refermer (démonter).

Bien entendu, vous enregistrez le mot de passe de VeraCrypt dans KeePass !

Réf. : [Veracrypt.fr](http://Veracrypt.fr)

Vous trouverez sur le site internet de la mairie, dans la rubrique *Vie du village* > *Liens utiles et documents téléchargeables*, des tutoriels pour utiliser KeePass et VeraCrypt » . ■

*NB : les logiciels et applications cités ici sont recommandés par le gouvernement dans le socle interministériel des logiciels libres [sill.etalab.gouv.fr/fr/software/](http://sill.etalab.gouv.fr/fr/software/) !*

Ou D comme Denis



INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

**PROTÉGEONS-NOUS  
LES UNS LES AUTRES**



Se laver régulièrement les mains  
ou utiliser une solution hydro-  
alcoolique



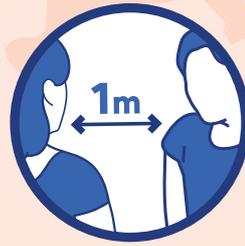
Tousser ou éternuer dans son  
coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir  
à usage unique



Porter correctement un masque  
quand la distance ne peut pas  
être respectée et dans les lieux  
où cela est obligatoire



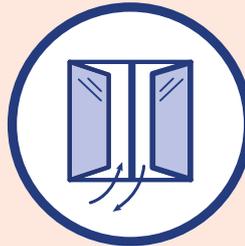
Respecter une distance d'au  
moins un mètre avec les autres



Limiter au maximum ses  
contacts sociaux (6 maximum)



Eviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes,  
3 fois par jour



Saluer sans serrer la main  
et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000  
(appel gratuit)